Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 24/11/2025
ID : 079-200069755-20251114-C13_11_2025_11-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 NOVEMBRE 2025

N° C13_11_2025_11 - Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026 - Budget annexe assainissement collectif, budget annexe assainissement non collectif et budget annexe photovoltaïque (annexe)
Annexe(s) :
- Rapport d'orientation budgétaire 2026

Titulaires en exercice	**Présents** (Titulaires et suppléants votants)	**Représentés**	**Total votants**	**Absents**
90	58	10	68	23

Pour : 68	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0

Date de convocation : 6 novembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le treize novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHAIMBAULT Monique, ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DELEZAY Gaëtan, MORISSET Mireille, FOUCHE Patrice, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GABOREAU Bernard, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, FAZILLEAU Yannick, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NIVELLE Jean-Pierre, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry, HERISSE Mathieu, FAZILLEAU Yannick

Etaient représentés :
BARILLOT Dorick (pouvoir donné à BALLAND Cyril), BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), BLANCHET Philippe (pouvoir donné à CHARPENTIER Patrick), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), GIRAULT Anne (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), LONGEAU Daniel (pouvoir donné à ARCHAIMBAULT Monique), NEE Nicole (pouvoir donné à THELLIER Odile), NOUREAU Dominique (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à TROCHON Patrick), GICQUIAUD Floriane (pouvoir donné à OUVRARD Pierre)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BOUCHEREAU Isabelle, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, DOLBEAU Alain,

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 24/11/2025
ID : 079-200069755-20251114-C13_11_2025_11-DE

DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, PICARD Christian, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, SARRAZIN Nathalie, TRICHET Jacques, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Chantal BRILLAUD

****

Débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026 - Budget annexe assainissement collectif, budget annexe assainissement non collectif et budget annexe photovoltaïque (annexe)

Annexe(s) :

- Rapport d'orientation budgétaire 2026

Vu l'article L 2312-1 du CGCT,

Vu l'avis favorable de la commission finances,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du budget assainissement collectif,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du budget assainissement non collectif,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du budget photovoltaïque,

L'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants, ainsi que pour les établissements publics de coopération intercommunale comprenant une ou plusieurs communes de plus de 3 500 habitants, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la gestion de la dette, doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Ce rapport donne lieu à un débat sur les orientations budgétaires (DOB) au sein de l'assemblée délibérante.

Dans les établissements publics de plus de 10 000 habitants et comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le DOB doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la collectivité afin d'éclairer leurs choix lors du vote du budget primitif.

Compte tenu du vote des budgets en nomenclature M4 en décembre 2025, il est nécessaire réaliser un rapport d'orientations budgétaires relatif à ceux-ci.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu ce débat.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif aux budgets annexes assainissement collectif, assainissement non collectif et photovoltaïque et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu ce débat,
- APPROUVER ledit rapport.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 24/11/2025
ID : 079-200069755-20251114-C13_11_2025_11-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Chantal BRILLAUD
9ème Vice-Présidente en charge de la contractualisation et des ressources
18 nov. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
15 nov. 2025